

<p>MODULE INFECTIOLOGIE ET HYGIENE HOSPITALIERE</p>
--

SESSION DE MAI 2023

Durée de l'épreuve : 2 heures strictes.

La totalité de l'épreuve est notée sur 60 points.

Les documents sont autorisés.

NOM :

Prénom :

Numéro de place :

N'inscrire aucun nom ni aucun signe distinctif sur les autres feuilles.

4. Quels sont les catégories de déchets de soins qui, dès l'introduction de l'article, sont exclus du nouveau mode de tri proposé par les auteurs ? (noté sur 3 points)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5. Quels rôles a joué l'équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière dans la mise en œuvre du projet ? (noté sur 3 points)

.....
.....
.....
.....

6. Quelles sont les deux structures extérieures au CH de Cholet qui ont contribué à la réalisation de ce projet ? (noté sur 1 point)

.....
.....
.....

7. Quelle est selon le groupe de travail la nouvelle définition des DASRI ? (noté sur 2 points)

.....
.....
.....

8. Il est question de « risque ressenti ou psycho-émotionnel ». De quoi s'agit-il ? Est-il pris en compte dans la nouvelle définition des DASRI ? Pourquoi ? (noté sur 3 points)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

9. Le processus du circuit des DADM du CH de Cholet comporte 6 étapes. Veuillez les énumérer. Précisez les deux étapes qui nécessitent un accord d'une structure externe au CHU et dites de quelle structure il s'agit. (noté sur 4 points)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

10. Comment est définie la criticité des situations à risque ? En consultant le Tableau II, identifiez 3 situations à risque non maîtrisé dans le circuit des DADM. (noté sur 3 points)

.....

.....

.....

.....

.....

11. Une fois la cartographie du risque infectieux réalisée, un plan d'action a été mis en place pour sécuriser les points identifiés comme critiques. Citez trois actions correctives qui ont été planifiées (une par le prestataire et deux par le CH). (noté sur 3 points)

Prestataire :

.....

CH :

.....

12. A partir de l'annexe (affiche en couleur) résumant la nouvelle règle de tri des déchets, donnez trois exemples de déchets à orienter vers les DADM et trois exemples de déchets à orienter vers les DASRI. (noté sur 3 points)

DADM	DASRI

est demandé de lister les avantages et les inconvénients de chacune des deux stratégies, à la fois sur le plan théorique et sur le plan pratique. Ensuite, vous êtes prié-e de donner votre avis personnel sur la question en disant si vous êtes plutôt en faveur du tri « de référence », du tri façon CH de Cholet ou si vous proposeriez une attitude intermédiaire. Merci d'argumenter votre avis. (noté sur 10 points)

	Méthode « de référence »	Méthode « CH de Cholet »
Avantages		
Inconvénients		

Avis personnel :

.....

.....

.....

.....

.....